COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DES HAUTS DE SEINE

PLAN D'ACTION

GAF

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE

SAISON 2021 - 2022

Comité
Départemental
Hauts-de-Seine

Sommaire

Sommaire 1
Commission technique départementale 2
Modifications pour la saison 2021-2022 3
Fédérale A – Trophée Régional 1 et 2 - 2021-2022 4
Commission compétition 6
Calendrier des compétitions 2021-2022 9
Dates limites d'engagement 10
Dates des compétitions départementales 11
AccessGym 12
Regroupements du comité départemental des Hauts de Seine 13
Commission jugement 14
Dates formation juge Niveau 1 15
Formation Animateur Fédéral 16
Nouveau : Compte Instagram du CD92 17

COMMISSION TECHNIQUE GAF

Fonction	Nom et Prénom	Téléphone	Mail
Responsable Technique	Valentin FURET	06.26.31.28.82	valentin.furet@gmail.com
Responsable Administratif	Morgane JOB	06.79.39.41.57	morgane.resptech.egr@gmail.com
Responsable Jugement	Bénédicte CHAUME	06.71.91.54.08	benedicte.chaume@gmail.com
Responsable Compétition	Philippe PORCHE	06.62.11.51.29	Ph78porche@gmail.com
Responsable Regroupement & Secteur JEUNESSE	Valentin FURET Philippe PORCHE	06.26.31.28.82 06.62.11.51.29	valentin.furet@gmail.com Ph78porche@gmail.com
Membre de la commission	Coline PRUVOST Clotilde MAKOWSKI	07.67.57.81.26 06.99.65.73.76	colinepruvost@hotmail.fr clotilde.makowski@gmail.com

MODIFICATIONS POUR LA SAISON 2021-2022

Programmes

Nouveau

- Nouveau Code de Pointage 2021-2024, en vigueur à partir du 12 Février 2022
- Brochure des programmes fédéraux – Code FFG – Fédéral A et Fédéral B disponible au téléchargement sur le site fédéral rubrique « Documentation »
- Performance 7-8-9 ans : Nouveau programme (RERJ) – Individuelle et équipe à finalité régionale. 7 ans : Niveau 1 – 8 et 9 ans Niveau 1 à 3
- Imposés 10-11 ans (Uniquement pour les gymnastes qualifiées pour la Revue d'effectif)

Performance Régionale

- Programme Performance FFG *sans aucune bonification* : ce programme est maintenant proposé par la Fédération
- Equipes : 10-15 ans (propre à l'IDF) et 10 ans et plus
- Individuelle : Par regroupement d'âge – 10/11 ans ; 12/13 ans ; 14/15 ans ;16/17 ans et 18 ans et +

Fédéral A – Trophée Régional 2 – 7 à 9 ans

- Cette catégorie est désormais rattachée au schéma compétitif de la filière fédérale.

Se référer au tableau synoptique régional pages 25.

Trophée Régional 1 et 2

- -1.00 point pour exigence de groupe non tentée. (Y compris pour les éléments au choix) **sur Note Finale**

Rappel : Tenue des Gymnastes et des Entraineurs

- La tenue des gymnastes en compétition doit être conforme à la réglementation.

Le port du short sera **systématiquement pénalisé** (sur le total individuel ou équipe), quelque-soit la raison de la demande : **0.30 de pénalité**

- La tenue des entraîneurs en compétition doit être conforme à la réglementation.

Une tenue incorrecte sera systématiquement **pénalisée de 0.30** (sur le total de chaque Individuelle ou de l'équipe)

Fédéral A – TROPHÉE RÉGIONAL 1 ET 2 - 2021/2022

SAUT	Trophée Régional 1 1.25 m		Trophée Régional 2 1.25 m		Trophée Régional 2 7 à 9 ans 1.15 m	
	Trampo-Tremp	**Tremplin**	**Trampo-Tremp**	**Tremplin**	**Trampo-Tremp**	**Tremplin**
Saut avec pose de pied sur la table de saut puis saut vertical	7.00	8.00	5.50	6.00	5.50	Non autorisé
Renversement avant avec ½ tour (180°) dans le 1er envol	8.00	9.00	6.50	7.00	Non autorisé	
Renversement avant (Lune)	9.00	10.00	7.00	7.50	7.00	Non autorisé
Renversement avec ½ tour dans le 1er envol et ½ tour dans le 2ème envol. Pétrick	9.00	10.00	7.00	7.50	Non autorisé	

BARRES	*Spécificités* *Catégorie 7 à 9 ans*	*Valeurs de difficultés* *Identiques au Programme Fédéral A* *1.00 point et 2.00 points*	*Exigences de Groupe* *Identiques au Programme Fédéral A*	*Bonifications* *Identiques au programme Fédéral A* *Accordées sans chute*
Trophée Régional 1		6 éléments Plafonné à 10.50 points	• 1 élément du groupe « entrées » • 1 élément du groupe « Suspensions » • 1 élément du groupe « Appuis » • 1 élément du groupe « Sorties » • 2 éléments au choix dans la grille Fédéral A ***-1.00 point pour exigence de groupe non tentée. (Y compris pour les éléments au choix)***	• Bascule BS uniquement dans le mouvement • Tour d'appui AR libre à l'horizontal • Bascule fixe
Trophée Régional 2	**<u>Interdiction</u>** de passer de BI à BS **<u>Possibilité</u>** de mouvement en 2 parties : Une partie BI **et** une partie BS Pour la partie BS l'entraineur peut placer la gymnaste en suspension ou en appui	6 éléments Plafonné à 7.50 points		

POUTRE	*Valeurs de difficultés* *Identiques au Programme* *Fédéral A* *1.00 point et 2.00 points*	*Exigences de Groupe* *Identiques au Programme* *Fédéral A*	*Bonifications* *Identiques au programme Fédéral A* *Accordées sans chute*
Trophée Régional 1	6 éléments Plafonné à 10.50 points	• 1 élément du groupe « Entrées » • 1 élément du groupe « Tours » • 1 élément du groupe « Sauts » • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en arrière » • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en avant/Latéral » • 1 élément du groupe « Sorties » ***-1.00 point pour exigence de groupe non tentée.***	• Pivot • Saut changement de jambe écart à 180° • Souplesse avant • Flic-Flac jambes décalées
Trophée Régional 2	6 éléments Plafonné à 7.50 points		

SOL	*Valeurs de difficultés* *Identiques au Programme* *Fédéral A* *1.00 point et 2.00 points*	*Exigences de Groupe* *Identiques au Programme* *Fédéral A*	*Bonifications* *Identiques au programme Fédéral A* *Accordées sans chute*
Trophée Régional 1	6 éléments Plafonné à 10.50 points	• 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en avant/Latéral » • 1 élément du groupe « Eléments acrobatiques en arrière » • 2 éléments gymniques au choix • 2 éléments au choix dans la grille Fédéral A ***-1.00 point pour exigence de groupe non tentée.*** ***(Y compris pour les éléments au choix)***	• ATR valse, jambes tendues et serrées • Flic Flac jambes serrées avec rebond de la rondade • Salto arrière groupé ou tendu
Trophée Régional 2	6 éléments Plafonné à 7.50 points		

COMMISSION COMPÉTITION

Responsable Compétition/informatique : Philippe PORCHE et Valentin FURET
Membres : Clotilde MAKOWSKI, Morgane JOB, Bénédicte CHAUME, Marion DEVIENNE et Coline PRUVOST

Rôle de la commission

- Faire appliquer les réglementations compétitives.
- Organisation technique des compétitions départementales.
- Etablissement des organigrammes.
- Assistance auprès des clubs organisateurs le jour de la compétition.
- Organisation des regroupements

Réglementation

Engagement

Pour toutes les divisions équipes et individuelles, voir tableau des compétitions. Engagement par internet sur le site fédéral.
Les engagements sont dûs après la clôture des engagements.

Tarifs des engagements

- Individuelles: 10€
- Equipes : 18€

Forfait

Les forfaits doivent être déclarés dans Engagym. Jusqu'à 10 jours avant la compétition, il n'est pas nécessaire de présenter le certificat médical. Dans les 10 jours, le certificat doit être présenté. Une amende sera imputée au club si le certificat médical n'est pas présenté ou si le forfait n'est pas déclaré : se référer à la brochure Technique Fédérale 2019-2020.

Juge

L'absence ou le gros retard non justifié du juge entrainera une amende de 100€ à régler sur place. Si l'amende n'est pas acquittée, l'équipe ou l'individuelle ne participera pas à la compétition.

ATTENTION : En cas de désengagement d'une équipe dans les 10 jours avant la compétition, le juge devra obligatoirement être présent pour la compétition.

Composition des équipes

Les engagements se font sur Engagym en cliquant sur l'événement concerné.

Matériels

Les clubs organisateurs doivent dans la mesure du possible respecter les normes officielles. En cas de problèmes, contacter le président technique. Pour rappel, un praticable est mis à la disposition des clubs du 92 pour l'organisation des compétitions départementales. (Voir page 11)

Musique

La gestion des musiques se fait sur DJGym.
Cependant, il est vivement conseillé d'apporter le jour de la compétition (Indiv' et Equipe) une clé USB avec vos musiques.

Licence

Toute gymnaste engagée pour une compétition ou sur une action départementale doit être obligatoirement LICENCIEE le jour de son engagement.
Dans le cas contraire, la gymnaste ne pourra pas participer aux diverses actions départementales.
ATTENTION : Des vérifications de licences auront lieu sur toutes les compétitions départementales. Nous vous conseillons de faire des impressions écran sur smartphone et de les trier par équipes. Cela nous permettra de gagner beaucoup de temps.

Tenue des entraineurs et des gymnastes

Se référer à la brochure générale de la FFG : les pénalisations seront appliquées.

Pour les entraîneurs :

- Survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport
- Débardeurs, pantacourt, short ou leggings non autorisés

La tenue des entraîneurs en compétition doit être conforme à la réglementation.
Une tenue incorrecte sera systématiquement pénalisée de 0.30 (sur le total de chaque Individuelle ou de l'équipe)

Pour les gymnastes :

- Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition
- La tenue des gymnastes en compétition doit être conforme à la réglementation.

Le port du short sera systématiquement pénalisé (sur le total individuel ou équipe), quelque-soit la raison de la demande : 0.30 de pénalité

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS 2021-2022

Version Avril 2021		Equipes											Individuelle			Anim	Haut Niveau
		Performance		Fédéral A - Trophée Fédéral				Trophée Régional 1 et 2			Fédéral B		Performance		Féd A		
		Nat	Rég	Dép	ID	Rég	Nat	Dép	ID	Rég	Dép	ID	Nat	Rég	ID	ACCESS	
Nov	20-21																Combs
	27-28																
Déc	4-5	Date limite d'engagement – Equipes Perf Nat - Rég et Féd A – TR 1 et TR2 : 6 décembre															
	11-12																
	18-19																
	25-26																
Janv	1-2																
	8-9												DL Eng Indiv' : 10 janvier				
	15-16																
	22-23			DL Dép 1				DL Dép 1									
	29-30																
Fév	5-6										DL Eng : 7 Février						
	12-13	DL Dép		DL Dép 2				DL Dép 2									
	19-20																
	26-27																
Mars	5-6																
	12-13												DL Dép		DL Dép		
	19-20				ID				ID								
	26-27	ID														Access	Top12-1
Avril	2-3										DL Dép						
	9-10												ID		Finale		Top12-2
	16-17					Région				Finale							
	23-24																
Mai	30-1																Top12-3
	7-8	Région	Finale A														
	14-15						Finale										
	21-22												Région	Finale			
	28-29	France B		Finale				Finale			Finale						Top12-4
Juin	4-5	France A			Finale				Finale							Access	
	11-12		Finale B			Finale											Top 12
	18-19											Finale	France				
	25-26																
Juillet	2-3																Elite

Dates Limites d'engagement

Les engagements en compétitions doivent être faits par Internet – Via l'événement.
Une date limite est fixée par la Région. Au-delà de cette date, il ne sera plus possible de s'engager. A l'engagement, les gymnastes doivent être licenciées. Impossibilité de s'engager sans être licencié.

Compétition 1, 2, 3 : 4 DÉCEMBRE 2021

Compétition 4 : 10 JANVIER 2022

Compétition 5 : 7 FÉVRIER 2022

PAIEMENT DES ENGAGEMENTS

- Individuelles : 10€
- Equipes : 18€

Le paiement des engagements doit absolument se faire par virement bancaire avant la compétition, sur le compte du Comité Départemental.

DATES DES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES

Compétition 1 : 22-23 janvier 2022 : Equipe Fed A TR1-2 département 1

Compétition 2 : 29-30 janvier 2022 : Si trop d'engagées

Compétition 3 : 12-13 février 2022 : Equipe perf, Fed A TR1-2 département 2

Compétition 4 : 12-13 mars 2022 : individuelles performance / Fed A (CLAMART)

Compétition 5 : 2-3 avril 2022 : Fed B / Fed B Poussines (RUEL-MALMAISON)

Compétition 6 : 28-29 mai 2022 : Finale départementale

La compétition 2 est une compétition qui aura lieu les 29 et 30 janvier 2022 SAUF SI L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES DE CETTE COMPÉTITION PEUT TENIR DURANT LA COMPÉTITION 1.
Nous serons fixés sur les effectifs précis le jour de la date limite des engagements qui est le 4 décembre 2021.
Le club qui souhaite organiser la compétition 3 doit être conscient que cette compétition puisse ne pas avoir lieu.

Le comité départemental est toujours à la recherche de clubs organisateurs pour certaines compétitions. Si vous êtes intéressé par l'organisation d'une compétition, n'hésitez pas à envoyer un mail : valentin.furet@gmail.com

Information Importante :

Le comité départemental des Hauts de Seine a fait l'acquisition d'un praticable qu'il met à la disposition des clubs organisateurs. Ce prêt est gratuit et est soumis à quelques conditions (retrait et dépôt du praticable à la charge du club organisateur et chèque de caution à fournir). Si vous êtes intéressés par ce praticable dans le cadre d'une compétition FFGYM, veuillez appeler Valentin au 06.26.31.28.82.

AccessGym

Ce programme d'animation permet la validation de niveaux de compétences techniques de formation, d'évaluation et de classification des gymnastes. Il s'inscrit dans le prolongement du programme ACCESS GYM Général.

A partir de 7 ans dans l'année sportive.

- **Niveaux Blanc, Jaune et Orange** : Organisation Club ou Interclub
- **Niveaux Vert, Bleu et Rouge** : Organisation Départementale ou Interdépartementale

Toutes les informations concernant les événements de proximité organisés sur le département seront disponibles dans un document qui sera envoyé aux clubs du département deux mois avant le premier événement.

Regroupements du Comité Départemental des Hauts de Seine

OBJECTIFS :

- Dynamiser d'avantage le secteur jeunesse et créer une cohésion au sein du département.
- Établir un lien étroit et de confiance entre les entraineurs de clubs
- Donner la possibilité aux jeunes gymnastes de se perfectionner, avec des regroupements plus réguliers

Les regroupements Poussines :

Il s'agit de 2 jours de stage réservé aux gymnastes (licenciées dans le 92), nées entre 2013 et 2015. Tous les clubs sont les bienvenus et le Comité compte sur l'aide de tous les entraineurs afin de pouvoir organiser un stage de qualité.

Lieu : Rueil-Malmaison
Si vous êtes intéressés par l'organisation d'un regroupement dans votre club, merci de contacter Valentin.

Dates : **Dimanche 17 Octobre 2021** de **9h45 à 15h00 à Rueil-Malmaison**
Dimanche 12 Décembre 2021 de **9h45 à 15h00 à Bagneux**

Ces regroupements sont gratuits. Si vous êtes intéressés par ces regroupements, merci de bien vouloir envoyer un mail à valentin.furet@gmail.com pour vous inscrire. Un document complet concernant les regroupements et journées à thème sera transmis au club dans le courant du mois de septembre.

COMMISSION JUGEMENT

Responsable des juges : Bénédicte CHAUME

En collaboration avec la commission régionale de la formation, cette commission a pour rôle de :

- Réaliser la formation et examen des juges Niveau 1 ;
- Collaborer avec la région et la zone pour les formations et les examens Niveau 2 et 3 ;
- Constituer et former le jury aux différentes compétitions départementales (individuelles et équipes) ;
- Gérer et contrôler les livrets de juges.

Que peut-on juger jusqu'en Région Ile de France en fonction de son niveau ?

	Fédéral A et B		Performance Code FFG		Performance Code FIG Aménagé	
	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E
N1	X	X				
N2	X	X	X	X		X
N3	X	X	X	X	X	X
N4	X	X	X	X	X	X

ATTENTION : Pour connaitre les prérogatives des juges au Niveau National, se référer à la brochure technique GAF.

En engageant une équipe ou des individuelles dans une filière, le club doit s'assurer qu'il pourra répondre au niveau de juge demandé. Il incombe donc aux clubs de prévoir un plan de formation de ses juges en fonction de ses intentions compétitives, et de planifier la répartition de ses juges pour la saison.

NOUVEAU : Cette saison, l'accès à la formation des juges GAF est possible dès l'âge de 14 ans, avec limitation de leur responsabilité et de leurs prérogatives. Il faut donc être né avant le 1er janvier 2008. Ces juges ne pourront juger qu'en exécution.

DATES FORMATION DE JUGES NIVEAU 1 :

DATES ET HORAIRES	LIEUX
Dimanche 14 novembre : 10h à 17h*	Palais des sports de Puteaux
Dimanche 21 novembre : 10h à 17h00*	
Dimanche 28 novembre : 10h à 17h00*	
Dimanche 12 décembre : 10h à 17h **examen**	

*Il est préférable de prévoir son déjeuner, car il y a peu de commerces ouverts le dimanche à proximité des lieux de formations.

Lors de ces jours de formation, chaque juge devra se présenter avec :

- Son attestation de licence de l'année en cours ;
- La brochure des programmes **à jour** ;
- Son pass sanitaire

Remplir le formulaire d'inscription suivant :

https://docs.google.com/forms/d/1T0nVKTf3U5OWPVreL-vYWt_NdWHbY1KNwVaAK9A5T5I/prefill

- Le paiement doit se faire par virement bancaire sur le RIB du Comité Départemental du 92

TARIF : 50€ TTC par personne

Date limite d'inscription : 17 Octobre 2021

FORMATION

L'inscription à la formation Animateur Fédéral se fait au niveau régional.

POINTS IMPORTANTS :

→ Le module Animer se déroulera les 30 et 31 octobre 2021 à Clamart.

→ Le module Access Gym Général aura lieu les 6 et 7 novembre 2021 à Clamart

→ La Formation PSC1 doit se faire auprès d'un organisme agréé
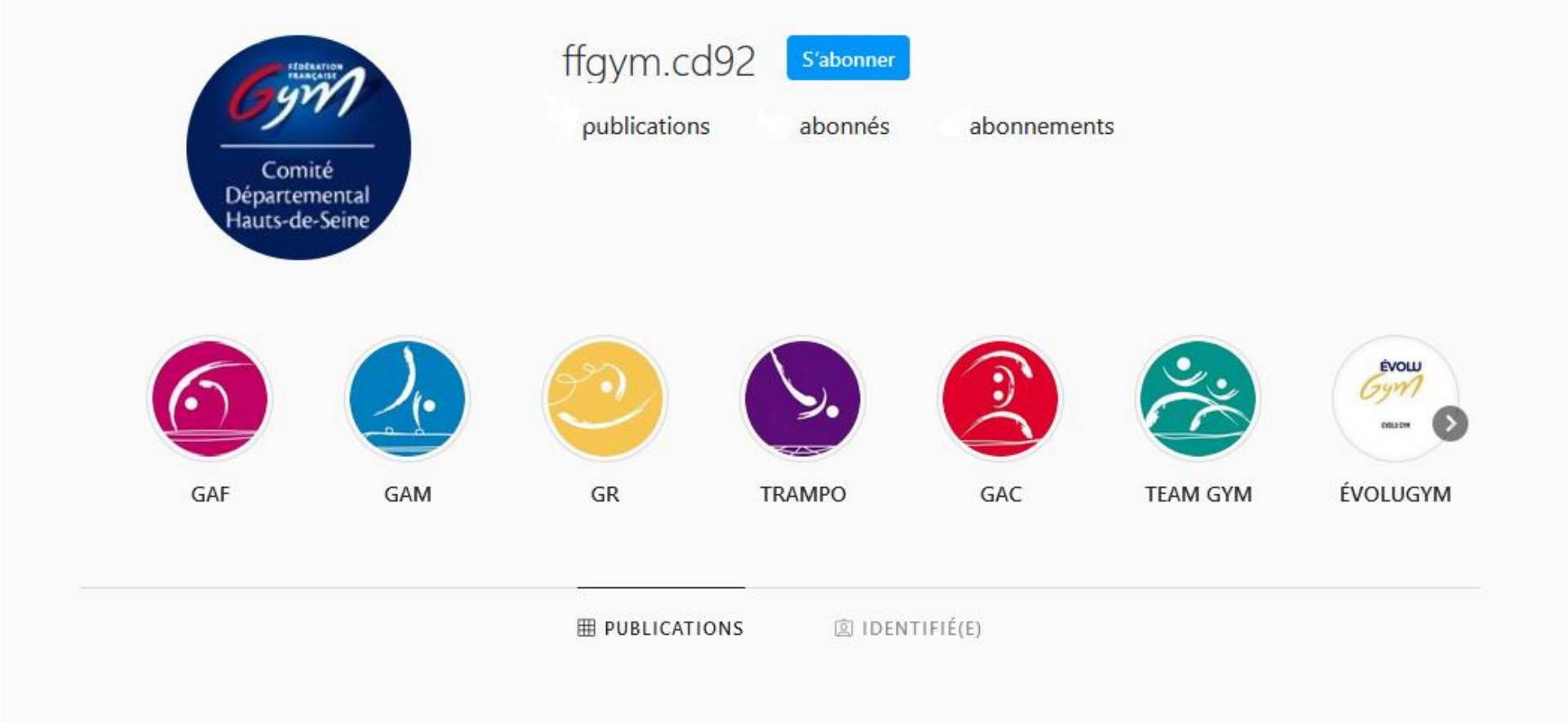
Nouveau : N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LE NOUVEAU COMPTE INSTAGRAM DU DÉPARTEMENT !!